



ATTAC 92

Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens  
vous invite au prochain débat sur

## Traité transatlantique Vers encore plus de marchandisation des biens communs ?

Intervenant : **Jean-Michel COULOMB**, ATTAC, *Commission internationale*

**Le mercredi 18 juin 2014 à 20h 30**

Salle de la vie associative  
4, place du Général Leclerc - 92700 Colombes

Négocié depuis le mois de juillet 2013, l'accord commercial trans-atlantique ou Trans-Atlantic Free Trade Agreement, TAFTA (aussi connu sous le nom de Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement ou Transatlantic Trade and Investment Partnership, TTIP), est un projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. Il concerne des domaines aussi variés que l'accès aux médicaments, la sécurité alimentaire ou le règlement des litiges privés-publics. Les négociations, menées par un petit groupe de fonctionnaires, donc non élus, sont censées durer au moins jusqu'à fin 2014.

Malgré le rejet de l'accord commercial ACTA en 2012 et les mises en garde de la société civile, les membres du Parlement européen se sont exprimés en faveur du renforcement de la protection des droits d'auteur, des brevets et des marques dans le mandat autorisant la Commission européenne à négocier TAFTA.

Selon certaines informations, il est question de libéraliser complètement l'énergie et les matières premières, sapant ainsi la possibilité de mener une lutte contre l'aggravation du dérèglement climatique et hypothéquant une véritable transition énergétique. Pire, malgré la crise le commissaire européen De Gucht, chargé du commerce, souhaite intégrer les services financiers dans le traité.

Tous ces éléments laissent craindre que des mesures répressives soient imposées au nom de la protection des intérêts de l'industrie et de la finance, attaquant ainsi l'accès aux biens communs, à la santé, à la culture...

Il est donc essentiel que les citoyens fassent entendre leur voix et se mobilisent pour éviter que ce nouvel accord commercial puisse restreindre nos libertés fondamentales et l'accès à des biens essentiels.

**Après le débat, nous lèverons le verre de l'amitié pour remercier Bernard Kervella d'avoir animé le groupe local ATTAC de Colombes depuis des années.**

**Pour se rendre à la salle :**

-Train : Gare St Lazare, descendre à Colombes.

- Métro et bus: de Porte Champerret, autobus 164, descendre mairie de Colombes, vous êtes juste devant la salle. Du Pont de Neuilly, autobus 176, descendre église de Colombes.

**Contact :** Attac Colombes, Bernard Kervella, 0147811155/0680145827, [bkervella@orange.fr](mailto:bkervella@orange.fr) ou Adda Bekkouche, 0688015482, [bekkouche@orange.fr](mailto:bekkouche@orange.fr), <http://www.local.attac.org/attac92>